



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS ... OÙ, QUAND ELSAN RACHÈTE MEDIPOLE-PARTENAIRES ?

La Haute Autorité de la Concurrence (HAC) vient officiellement d'annoncer dans un communiqué en date du 23 juin 2017, qu'elle donnait son autorisation à la vente, sous conditions, du groupe MEDIPOLE-PARTENAIRES (3^{ème} groupe français d'hospitalisation privée) au groupe ELSAN (second groupe d'hospitalisation privée) ce qui permettrait au groupe ELSAN de prendre le « leadership » de la santé privée lucrative sur la MCO.

A la vue des chiffres de parts de marché, la HAC a estimé que trois territoires seraient en situation de monopole pour le groupe ELSAN : Albi dans le Tarn, Villeneuve-sur-Lot dans le Lot et Clermont-Ferrand dans le Puy de Dôme. Pour régler cette situation de monopole, les acheteurs se sont engagés à vendre un établissement dans chaque département : Clinique Toulouse-Lautrec pour Albi, le Pôle de Santé Villenuevois pour Villeneuve et La Clinique de la Plaine pour Clermont-Ferrand.

Ventes encadrées par une règle du jeu élaborée par la HAC elle-même, censée permettre la viabilité des établissements cédés aussi bien en terme de pérennité économique que pour protéger le soit disant « avenir pour les salariés ».

Hors, le groupe ELSAN avait déjà communiqué auprès des élus des établissements concernés à partir de lundi 19 juin 2017, cela pose forcément question.

Le directeur des opérations d'ELSAN ayant remis aux élus un document, rédigé par le siège sous le contrôle de la HAC, expliquant les modalités de la décision et leurs effets sur l'avenir des sites. Ce document a donc été fourni avant la décision officielle !!!

Les représentants du personnel ainsi que les syndicats CGT des 3 cliniques ont immédiatement épluché le texte et trouvé des incohérences, notamment sur le territoire auvergnat.

Y a-t-il eu entente entre les deux parties, pour arriver à cette décision absurde au détriment des salariés ?

ELSAN cherche-t-il à se débarrasser de ces trois établissements à moindre coup et en gardant les mains propres sur les éventuelles casses sociales qu'engendreraient ces opérations ?

Le groupe ELSAN espère sans doute se séparer de ses salariés en silence et dans l'indifférence et ce juste avant l'été, afin que ces derniers n'expriment pas leur mécontentement !!!

Les élus des établissements ainsi que le Syndicat CGT, au travers de toutes ses structures, comptent bien mener la bataille sur cette nouvelle attaque de notre système de santé.

Nous demandons aux représentants politiques régionaux et nationaux de tous bords de s'emparer de ce dossier et de demander à la Haute Autorité et au Groupe ELSAN des explications sur cette situation ubuesque qui aura un impact majeur sur l'ensemble des 3 territoires concernés.

Montreuil, le 27 juin 2017

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

33

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr